

Un référent vous accompagne, pendant toute la durée du parcours.

- Il est l'interlocuteur principal durant votre séjour pour tous les aspects relatifs à votre projet professionnel. Pour assurer cette fonction, il est en lien étroit avec les autres professionnels qui interviennent dans le parcours de préorientation.

Le service médical :

L'équipe médicale du Centre La Mollière est constituée de deux médecins, une infirmière, une ergothérapeute, une secrétaire médicale et une aide-soignante.

Un bilan de santé est réalisé dans l'établissement et permet de vérifier la bonne adéquation de reclassement élaborés, avec votre situation médicale.

Une psychologue clinicienne a pour rôle, si besoin :

de mener les bilans psychométriques pour mesurer le potentiel d'apprentissage, de mémorisation et les aptitudes cognitives,

vous mettre en relation avec des intervenants spécialisés extérieurs pour prendre qui prennent le relais quand un accompagnement est nécessaire.

Le service social :

- Le service social est composé d'une secrétaire sociale et d'une assistante sociale.
- Le service social vous accompagne pendant votre parcours,
- Concernant les problématiques d'ordre administratif, financier, familial, ou de logement..., avec votre accord, dans le respect de la confidentialité.
- Les pièces constitutives du dossier de rémunération devront être transmises à la secrétaire du service social avant votre entrée. Elle vous accompagnera dans vos démarches de dossiers de rémunération dès votre arrivée.

La restauration :

- Le versement d'une avance sur les frais de repas, correspondant au ticket modérateur (91.47€) vous est demandé en début de séjour, le règlement se fait en chèque ou en espèces, auprès de la secrétaire chargée de l'encaissement.
- Le restaurant est ouvert du lundi midi au vendredi midi.
- Pour le week-end, il n'y a pas de service de restauration, un espace détente est disponible avec un réfrigérateur et un micro-onde.

L'animation :

- Un animateur est présent les après-midi et en début de soirée.
- Il organise des activités culturelles, sportives, de loisir et propose des animations avec l'ensemble des bénéficiaires du Centre.

Exemple d'activité (selon la saison):

- sorties sportives : balade à cheval, marche nordique, badminton,
- sorties culturelles : musées, Nausicaa, découverte de la Baie de Somme, cinéma,...
- atelier créativité : modelage argile, peinture, atelier théâtre
- Vous pouvez également trouver au Foyer un Baby-foot, une table de Ping-Pong, jeux de société...



L'hébergement :

- L'hébergement comprend 86 chambres dans le bâtiment E1, et 23 chambres dans le E2, celui-ci est prévu exclusivement pour les personnes qui souhaitent rester le week-end. (la priorité est donnée aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes dont le domicile est le plus éloigné).
- Les chambres sont individuelles.
- La chambre est composée d'un lit une personne, d'un bureau, d'une salle d'eau avec un toilette, une douche et un évier.
- Le linge de lit est fourni sur place : il se compose de draps, d'une couverture, d'un oreiller et d'une taie.
- La location d'une télévision est possible pour un coût mensuel de 15€ (possibilité d'amener la vôtre, un câble d'antenne est à prévoir).
- Un coffre-fort est à votre disposition dans la chambre.

Il est possible de ramener* :

-une télévision avec câble d'antenne, console de jeux, ordinateur portable.

Il n'y a pas de machine à laver, mais un pressing est à disposition à 800m (8 Avenue du General de Gaulle).

- Les véhicules sont autorisés à se garer dans l'enceinte de l'établissement à partir de 18h00 et doivent être sortis dès 7h00 sauf exception, accordée par la direction sur avis médical.
- Les personnes extérieures ne sont pas autorisées dans l'hébergement.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'hébergement, d'introduire de substances illicites ou de l'alcool.

*L'établissement ne se porte pas garant en cas de perte ou de vol.

